



Bulletin de liaison de l'association « Groupe Chiroptères Pays de la Loire »

EDITO

Une année de plus qui s'écoule ! Ce 17 novembre se tenait notre assemblée générale extraordinaire lors des Rencontres Naturalistes Régionales au Pellerin (44) organisées par la Coordination LPO Pays de la Loire et le CEN Pays de la Loire. Une trentaine de participants se sont joint à nous pour ce moment de rétrospectives et d'échanges. Une nouvelle saison qui s'annonce toujours riche en actions sur les chauves-souris. N'hésitez pas à nous rejoindre en adhérant à notre association via notre nouvelle plate-forme d'adhésion en ligne : [ici](#)

Et pour suivre les différentes actions des départements, n'oubliez pas de vous inscrire sur les différentes liste de discussion.

Le GCPDL vous souhaite de bonnes et heureuses fêtes de fin d'année.

Morgane SINEAU



SOMMAIRE

Pays de la Loire

- Connectivité et Grand Rhinolophe en Pays de la Loire.....p. 2
- Eolien en Pays de la Loire.....p. 7

Loire-Atlantique

- Suivi des sites hivernaux.....p. 9
- News estivales des colonies de Chauves-souris.....p. 9
- Nichoirs à chauves-souris pour le PNR de Brière.....p.11
- Danse avec les Noctules communes en Pays Nantais.....p.11
- WEPTA en 44 et 49.....p.13
- Gestion des SOS Chiroptères.....p.16

Maine-et-Loire

Mayenne

- Les Sentin'ailles de la nuit (49 et 53).....p.19
- Comptage hivernaux.....p.20
- Qui a dit qu'on s'ennuyait dans le 53 !.....p.20

Sarthe

- Bilan des comptages été 2017 et 2018 en 72.....p.22

Vendée

Etude sur le Grand Rhinolophe et les connectivités paysagères

La région Pays de la Loire a une responsabilité très importante dans la conservation du Grand Rhinolophe, *Rhinolophus ferrumequinum*, en raison d'effectifs importants. C'est une espèce dépendante des connectivités (principalement les haies) lors de ses déplacements pour rejoindre ses territoires de chasse. L'identification des connectivités importantes autour de différentes colonies permet une meilleure compréhension de l'utilisation des différents corridors et donc une meilleure protection des Grands Rhinolophes.

Il n'existe pas d'analyse unique pour mesurer la connectivité du paysage. Elle va dépendre de l'organisme étudié et de sa réponse comportementale face à des milieux fragmentés.

L'analyse du chemin du moindre coût (LCP) est l'une des analyses permettant de mesurer les connectivités. Il permet d'obtenir le chemin ayant le plus faible coût de déplacement entre deux points. Il est calculé après avoir défini la résistance (frein au déplacement) pour chaque unité (habitat) du paysage (ADRIAENSEN et al., 2003). Il est donc nécessaire de définir les résistances du paysage afin de pouvoir construire un modèle répondant à la biologie de l'espèce étudiée (BEIER et al., 2008). Néanmoins, cette approche présente des points négatifs. Le plus souvent la friction ou la perméabilité est définie à dire d'expert. C'est une méthode difficilement généralisable à d'autres espèces ou contextes car elle est dépendante de la biologie de l'espèce étudiée et de sa capacité à franchir les discontinuités des corridors écologiques. Pour y pallier, des mesures sur le terrain permettent d'obtenir une signification biologique et ainsi obtenir une analyse répliquable.

L'objectif de cette étude est d'identifier les habitats favorables et leur(s) interconnexion(s) pour le Grand Rhinolophe dans la région Pays de la Loire. Cette étude s'inscrit dans la continuité d'un travail mené par David Pinaud sur le Grand Rhinolophe qui consiste à modéliser les connectivités permettant à cette espèce de rejoindre leur territoire de chasse (PINAUD et al., 2018). Un protocole a été mis en œuvre et testé autour d'une colonie à Annepont en Charente-Maritime afin d'appréhender la capacité de franchissement des discontinuités. Dans la région PDL, le programme AgroChiro a été mis en place afin de prendre en considération les chauves-souris dans les pratiques culturales. L'étude se divise donc en deux axes. Le premier axe consiste à tester le modèle créé par David Pinaud à d'autre(s) contexte(s) paysagers afin de généraliser l'analyse des connectivités à large échelle. Le deuxième axe vise à répondre au besoin du programme AgroChiro en sélectionnant les agriculteurs avec qui collaborer.

La modélisation des connectivités est réalisée selon deux approches.

La première approche consiste à réaliser un chemin de moindre coûts (LCP) permettant de définir le chemin présentant le moins de coûts pour relier la colonie aux habitats favorables.

Pour cela, un raster des éléments fixes comprenant les vignes, les haies, le bâti et les forêts est créé à une résolution de 10 m. Une matrice de distance est ensuite réalisée et utilisée afin de réaliser un modèle linéaire montrant la probabilité de présence du Grand Rhinolophe en fonction des ruptures des discontinuités (Figure 1).

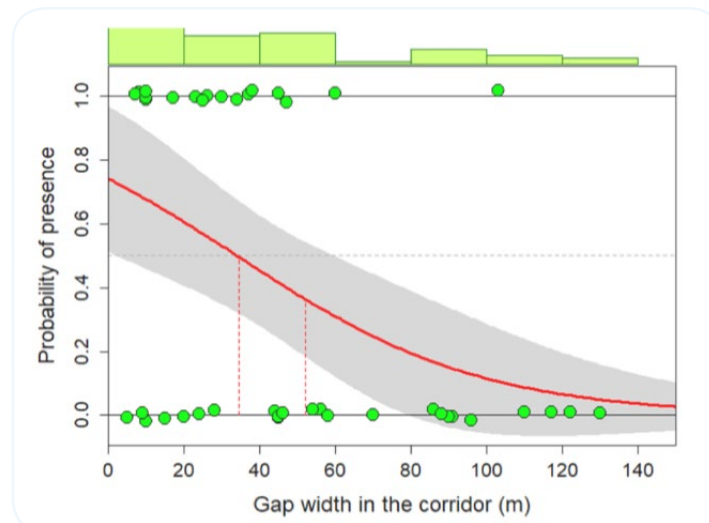


Figure 1 : Modèle linéaire de la probabilité de présence en fonction des discontinuités pour la colonie d'Annepont

(Connectivité et Grand Rhinolophe en Pays de la Loire)

Les coûts cumulés sont ensuite calculés en réalisant une LCP. Afin de déterminer la valeur connective des éléments naturels du paysage (haies et forêts) relative à la distance à la colonie, un modèle additif généralisé (GAM) a été réalisé. Les coûts cumulés obtenus précédemment sont exprimés en fonction de la distance à la colonie. Les résidus du modèle GAM représentent alors la valeur connective relative des haies et des forêts à une distance donnée. Il est alors possible d'utiliser ces résidus en tant que valeurs connectives pour réaliser une cartographie des habitats favorables connectés ou déconnectés à la colonie (Figure 4).

Mais nous pouvons nous poser la question : que se passe-t-il lorsque l'on est dans un environnement différent?

Habitats favorables du Grand rhinolophe aux Verchers-sur-Layon

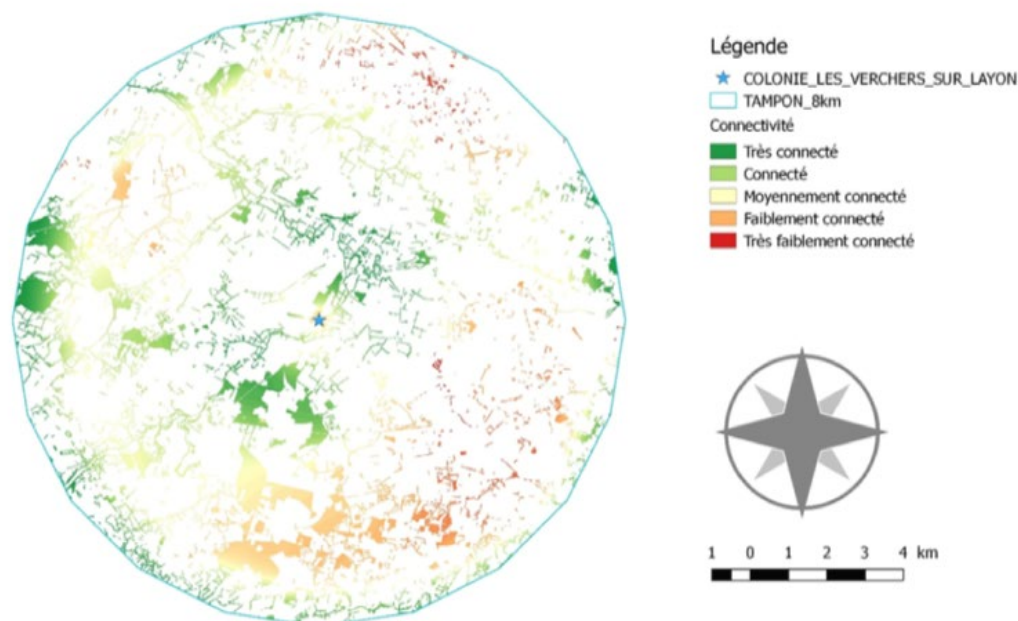


Figure 4 : Habitats favorables aux Verchers-sur-Layon

Est-ce que la courbe reste relativement stable ou varie-t-elle ? Est-ce que la variabilité entre différents sites possédant des contextes paysagers différents entraîne une variation significative du modèle ? Afin d'y répondre nous devons vérifier la stabilité des paramètres. Pour cela, nous avons comparé le modèle d'Annepont à 3 autres colonies présentes dans des contextes bocagers différents (Tableau 1).

Site	Contexte bocager	Densité de haie (en m/l)
Annepont (17)	Moyen	75-125
Les Vergers sur Layon (49)	Dégradé	<20
Les Pins (85)	Dense	125-200
Azay sur Thouet (79)	Dense	125-200

Tableau 1 : Contexte bocager des différents sites d'étude

La deuxième approche est réalisée en utilisant le logiciel CircuitScape. C'est un logiciel qui utilise la théorie des circuits électriques pour modéliser la connectivité dans des paysages hétérogènes. Il permet de visualiser l'ensemble des corridors possibles pour relier la colonie aux habitats favorables. Plus le chemin est lumineux, plus le courant passe et donc plus le chemin est favorable et connecté. Il permet d'avoir une vision globale des connectivités.

(Connectivité et Grand Rhinolophe en Pays de la Loire)

Afin de paramétrer le modèle des connectivités, une campagne d'échantillonnage acoustique est réalisée sur l'ensemble des 4 sites d'étude s'étalant du 19 juin au 12 juillet. Les détecteurs acoustiques seront placés dans des discontinuités au sein des corridors de haies. Ces discontinuités seront de taille variable allant de 10m à 120m. Les détecteurs sont laissés une nuit par point, mais seules les données de transit (de 22h à 23h15) sont utilisées afin de limiter les biais liés à une activité de chasse. Ceci nous permet d'obtenir le modèle linéaire de la probabilité de présence en fonction des largeurs de discontinuité.

Un modèle logistique (GLM binomial) représentant les probabilités de franchissement en fonction des largeurs de discontinuité a été réalisé sur l'ensemble des 4 sites (Figure 3).

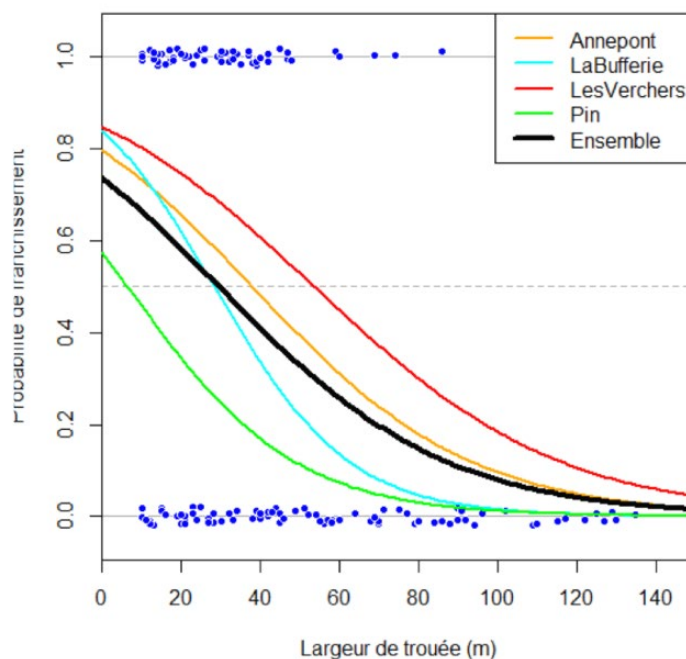


Figure 3 : Modèle linéaire obtenu pour chaque colonie

Le graphique représente la probabilité de franchissement en fonction de la largeur de discontinuité pour l'ensemble des quatre sites d'étude. Il n'y a pas de différence significative entre les quatre colonies. Il est alors possible de créer un modèle global regroupant les 4 colonies. Ce modèle est représenté par la courbe noire. Il n'y a pas de différence significative entre ces derniers mais la distance de franchissement est différente pour une probabilité de 0,5 : 10 m pour la colonie du pin, 30 m la Bufferie, 35 m Annepont, 50 m les Verchers-sur-Layon et 30 m pour le modèle global. Pour coller au plus près du site, le modèle de la colonie des Verchers-sur-Layon a été utilisé pour calculer les coûts cumulés aux Verchers-sur-Layon. Le modèle du Pin étant à la limite de la significativité, le modèle global a été utilisé pour calculer les coûts cumulés pour la colonie du Pin.

Il n'y a pas de différence significative entre les 4 modèles de connectivité. On constate cependant un gradient des pentes de chaque colonie selon le contexte paysager (densité de bocage). La courbe des Verchers-sur-Layon est moins pentue que celle de la colonie du Pin, le contexte bocager étant dense pour l'un et très dégradé pour l'autre. On peut avancer l'hypothèse que, dans un contexte bocager dense, les Grands Rhinolophes ont plus de choix et n'ont pas besoin de prendre des risques en franchissant des discontinuités importantes. Le modèle global montre qu'une distance de discontinuités de 30 m réduit la probabilité de franchissement des Grands Rhinolophes de 50%. Cette distance peut être retenue comme limite maximale lorsque l'on veut planter ou maintenir des haies autour des colonies. Le modèle de la colonie du Pin est à la limite de la significativité, ceci peut être probablement expliqué par une taille d'échantillon trop petite, la présence de nombreuses haies pouvant amener un effet dilution qui rend difficile la capture acoustique des passages de discontinuités. Ceci peut être corroboré par l'absence d'un pic d'activité lors de la période de transit pour la colonie du Pins.

Le modèle GAM permet de calculer la connectivité relative de chaque élément fixe du paysage (Figure 4, Figure 5).

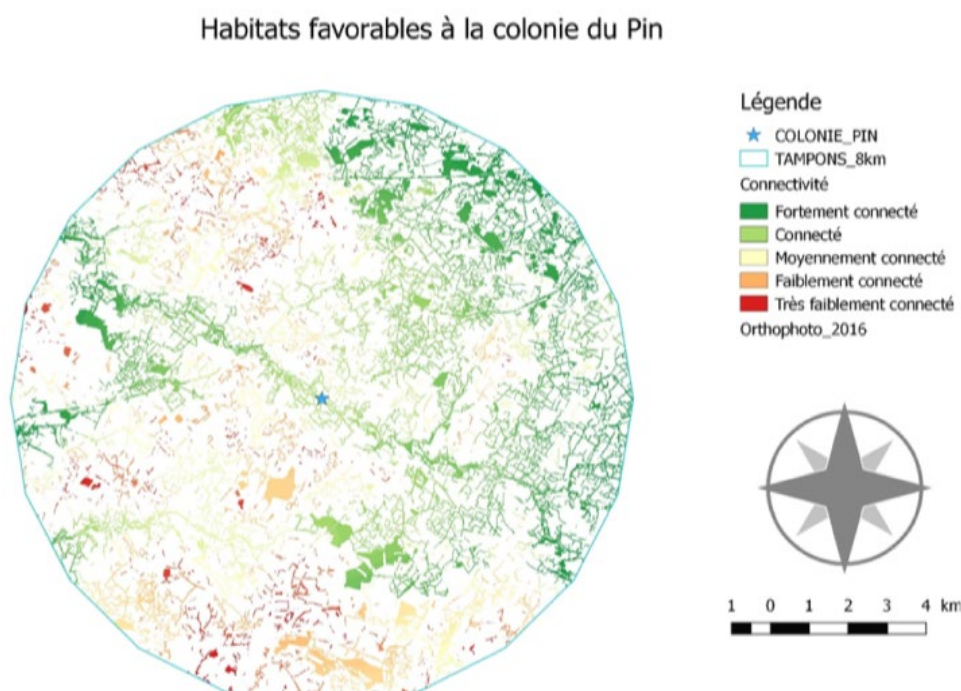


Figure 5 : Habitats favorables à la colonie du Pin

Pour cela les milieux favorables théoriques ont été extraits c'est-à-dire les forêts favorables ainsi que les haies pour la colonie du Pin et celle des Verchers. La couleur verte représente les zones favorables connectées alors que la couleur rouge représente les zones favorables très faiblement connectées. La colonie des Verchers-sur-Layon présente un axe Nord-Sud. La colonie du Pin présente des zones très connectées au Nord-Est et à l'Est de la zone. En revanche les zones au Sud sont peu connectées à la colonie.

Le logiciel CircuitScape a été utilisé afin d'identifier les connectivités (Figure 6, Figure 7). Plus l'élément est connecté plus il est lumineux. La couleur bleue représente la somme des flux de courants.

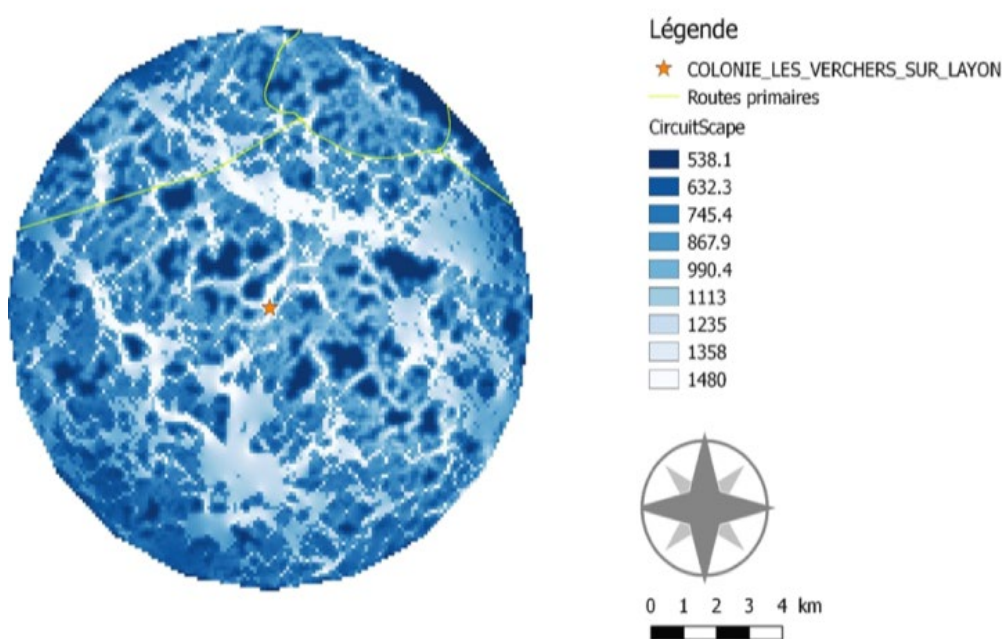


Figure 6 : Représentation des connectivités avec CircuitScape aux Verchers-sur-Layon

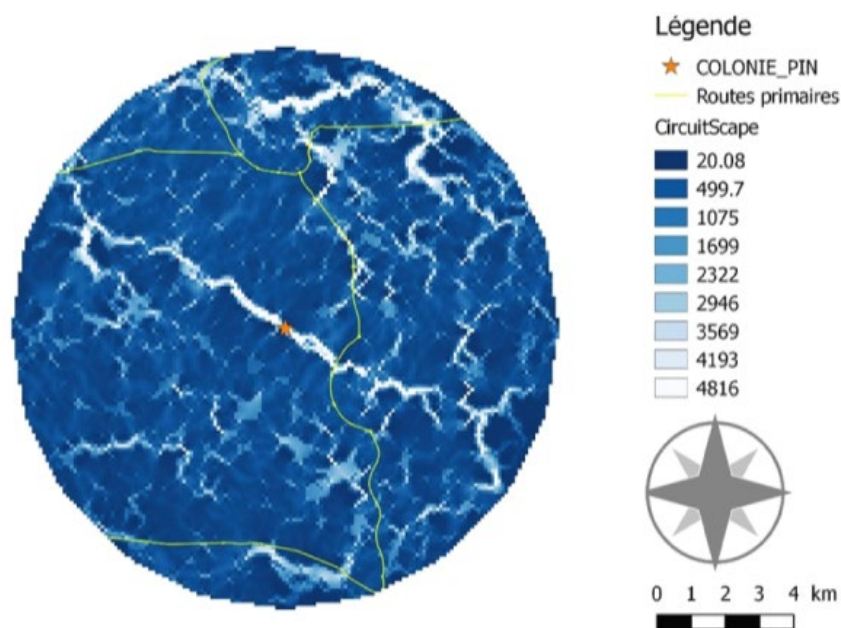


Figure 7 : Représentation des connectivités avec CircuitScape à la colonie du Pin

Pour la colonie des Verchers nous retrouvons l'axe Nord Sud. De plus les vignes au Nord de la zone semblent être un élément connectif important. Pour la colonie du Pin nous retrouvons l'axe Ouest-Est permettant aux Grands Rhinolophes de quitter la colonie. Même avec cette vision plus globale des connectivités, il y a peu de connectivités permettant le déplacement vers le Nord et le Sud de la colonie.

Ces méthodes peuvent être appliquées sur l'ensemble des colonies des Pays de la Loire. Des actions de conservation ciblées peuvent être réalisées autour des colonies de Grands Rhinolophes en identifiant les parcelles agricoles à protéger ou à restaurer. En effet, les habitats favorables connectés peuvent alors être préservés et les habitats favorables déconnectés peuvent alors être reconnectés grâce à la plantation de haies.

L'utilisation du logiciel CircuitScape permet d'avoir une vision plus globale car il montre l'ensemble des chemins possibles reliant tous les territoires de chasse entre eux et la colonie. De plus, ce logiciel peut être utilisé à plus large échelle afin d'identifier toutes les connectivités qui relient les colonies entre elles dans la région Pays de la Loire. Avec l'analyse LCP, ces deux méthodes sont complémentaires. Le chemin du moindre coût montre le chemin unique le plus favorable. Cette analyse permet une meilleure vision de la connexion importante. CircuitScape permet d'avoir une vision globale de l'ensemble des connectivités. Il va ainsi permettre d'identifier les agriculteurs avec qui collaborer dans le programme AgroChiro. Il peut être utilisable à plus large échelle afin d'identifier l'ensemble des corridors présents sur une zone donnée.

La modélisation des connectivités permet d'obtenir une vision ciblée autour des colonies et d'identifier les habitats favorables en fonction du chemin le moins coûteux. Il est alors possible d'identifier précisément les habitats connectés et ceux qui sont déconnectés.

Le logiciel CircuitScape permet d'identifier l'ensemble des chemins possibles et ainsi obtenir une vision globale des connectivités. Le temps d'analyse est long, par conséquent la résolution est moins précise que pour l'approche par LCP dans cette étude (résolution de 100 m). Il est peut être utilisé à l'échelle régionale pour identifier les corridors permettant aux Grands Rhinolophes de se déplacer entre leurs gîtes hivernaux et estivaux. Ces deux méthodes permettent d'identifier les parcelles agricoles présentes sur les zones prioritaires de conservation. Il est alors possible de collaborer avec les agriculteurs pour préserver les habitats favorables connectés ou de reconnecter les habitats favorables déconnectés.

Maggie BONMORT, LPO Pays de la Loire

Eolien en Pays de la Loire

Les récents travaux menés au niveau national par le groupe chiroptères de la SFEPM (Société Française d'Etudes et de Protection des Mammifères) sur les études de mortalité ont amené le Groupe Chiroptères Pays de la Loire en fin d'année 2017 à une volonté de restitution de ces analyses à la DREAL Pays de la Loire. Un courrier en ce sens avait ainsi été envoyé à différentes instances cet hiver (DREAL, préfectures, etc.). Il permettait d'une part, de faire un bilan critique des rapports de mortalité sous les parcs éoliens en Pays de la Loire disponibles et d'autre part de fournir une liste de recommandations afin de réduire significativement cette mortalité, actuellement trop massive, sur de nombreux parcs de la Région (comme dans d'autres). Rien qu'en Pays de la Loire, on estime que 3 000 chauves-souris sont impactées par an par les parcs éoliens. Rappelons ici que l'ADEME¹ estime qu'entre 2002 et 2015 le parc éolien français aurait déjà tué 1,6 million de chauves-souris.

La réponse faite en mai 2018 à notre courrier, ainsi que la discussion qui a eu lieu lors de la journée de rencontres DREAL/partenaires associatifs de juillet 2018 nous a permis de constater que l'actuelle Directrice de la DREAL Pays de la Loire semblait partager sincèrement nos préoccupations : une doctrine régionale sur le sujet (à laquelle plusieurs membres du GCPDL ont contribué) doit voir le jour sous peu ; plusieurs des parcs éoliens les plus mortifères que nous leur avons signalés ont fait l'objet de demandes d'informations complémentaires et / ou d'inspections.

Cela reste néanmoins perfectible à nos yeux à plusieurs égards et un nouveau courrier en ce sens se prépare, reprenant les éléments les plus importants que l'administration doit mettre en œuvre selon nous, sans être exhaustif :

- o Bannir les milieux forestiers et les secteurs à proximité de grandes vallées alluviales ;
- o Imposer des écoutes acoustiques en altitude lors de l'étude d'impact ;
- o Imposer systématiquement des mesures de bridage sur tous les nouveaux projets. En effet, nous savons aujourd'hui que pour une perte de rendement estimée à 1% par an, près de 90% de la mortalité chiroptères peut être évitée^{2,3} ;
- o Exercer un contrôle rigoureux et régulier des suivis de mortalité et les rendre publics ;
- o Sur les parcs déjà en exploitation, définir un seuil de mortalité (nombre d'individus retrouvés morts par an) à partir duquel un bridage des machines doit être imposé aux exploitants. Sur les parcs éoliens les plus mortifères (informations transmises à l'administration), l'administration s'est engagée à interpellier les exploitants lors de leur prochaine inspection mais cela ne nous paraît pas suffisant. Ces parcs doivent être systématiquement bridés. Les mesures de bridage doivent être rapidement mises en place par les exploitants notamment sur les deux sites qui étaient particulièrement problématiques en Loire-Atlantique.

Le GCPDL a pu jouer son rôle de veille en interpellant l'administration. Force est de constater que le travail fourni ces derniers mois en ce sens a permis de faire avancer la situation sur la prise en compte des chauves-souris sur les parcs éoliens (même si on souhaiterait que ça aille encore plus vite).

Adhérents et sympathisants du GCPDL, vous pouvez aussi nous aider à préserver les chauves-souris sur les parcs éoliens de la Région.

Comment faire ? En allant sous les éoliennes près de chez vous⁴ afin de relever des cas de mortalités de chiroptères.

¹ADEME, E-CUBE Strategy Consultants, I Care & Consult, et In Numeri. 2017. - Étude sur la filière éolienne française : bilan, prospective et stratégie. 325 pages

²Horn J. W., Arnett E. B., Kunz T. H., 2008. - Behavioral Responses of Bats to Operating Wind Turbines. Journal of Wildlife Management, 72 (1) : 123 – 132.

³Arnett E. B., Johnson G. D., Erickson W. P., et Hein C. D., 2013. - A synthesis of operational mitigation studies to reduce bat fatalities at wind energy facilities in North America. A report submitted to the National Renewable Energy Laboratory. Bat Conservation International. Austin, Texas, USA, 33 p. + annexes.

⁴Bien sûr si vous avez connaissance qu'un suivi est déjà réalisé par un tiers (bureau d'étude ou association) laissez-les leur faire leur travail... Dans ce cas, plusieurs recommandations sont nécessaires, pour le respect de tous, si vous allez faire des suivis sous vos parcs éoliens près de chez vous :

- Porter des casques.
- Passer aux périodes les plus mortifères (avril, juillet, août, septembre et octobre) en sélectionnant les plages météo les plus favorables (vents faibles suffisants pour faire tourner une éolienne de 10 à 20 km/h environ, températures élevées, absence de précipitations)
- Ne jamais ramasser les cadavres : dans le cadre où un suivi de mortalité serait en cours vous pourriez biaiser les résultats et être dans l'illégalité vis-à-vis de la législation espèce protégée pour les personnes non autorisées.
- Prendre des photos de chaque cadavre (leur corps et leur face et aussi une photo de l'animal dans son environnement proche avec l'éolienne en arrière-plan) : cela permet de conserver une preuve.
- Prélever les poils des espèces migratrices pour analyses isotopiques (en août, septembre et octobre).

(Eolien en Pays de la Loire)

Pour exemple, un récent parc éolien installé sur la commune de Conquereuil (44) a fait l'objet de visite inopinée d'un salarié du GMB fin juillet. 6 cadavres retrouvés au sol de 4 espèces différentes. L'exploitant éolien a été interpellé dans la journée et prévenu de ce fait. Aucun suivi de mortalité n'a démarré et encore moins de bridage (copie bien sûr en DREAL et au service ICPE). En 2 jours, l'exploitant nous a fait une réponse assez convaincante nous affirmant du prochain lancement d'un suivi mortalité en 2019, la mise en œuvre de mesures de bridage d'urgence pour 2018 et l'autorisation de continuer les suivis de mortalité en 2018. Malgré de nouveaux cadavres découverts (15 cadavres en tout) début août, le bridage semble effectif depuis fin août car aucun cadavre n'a été trouvé sous le parc depuis le 22 août.

Date découverte	Eoliennes	Espèces	Détails	Mesure Avant Bras	Distance mât	Azimet mât	Date approximative collision	Prélèvement poils analyse isotopes	Remarques
31/07/2018	E4	Noctule commune	jeune	56	21 m	NNO	25/07/2018	oui	
31/07/2018	E4	Noctule commune	adulte	52,8	11 m	NNO	25/07/2018	oui	
31/07/2018	E4	Noctule de Leisler	adulte	41,1	7 m	NNE	25/07/2018	oui	mâle
31/07/2018	E4	Pipistrelle commune	adulte	30,9	10 m	NNE	25/07/2018		
31/07/2018	E5	Pipistrelle commune	adulte	31,2	19 m	SE	25/07/2018		
31/07/2018	E5	Pipistrelle de Kuhl	adulte	34,3	10 m	SE	23/07/2018		
07/08/2018	E5	Noctule commune	jeune	54,1	32 m	SSE	06/08/2018		Absence de plaie. Barotrauma probable. Jeune femelle. D5 : 60, D3 : 100, Poids : 27,5g
07/08/2018	E2	Pipistrelle de Kuhl	adulte	35,4	2 m	E	02/08/2018		
15/08/2018	E1	Pipistrelle commune	adulte		15 m	N	13/08/2018		
15/08/2018	E5	Noctule commune	adulte		10 m	E	14/08/2018	oui	
22/08/2018	E1	Pipistrelle commune	adulte		4 m	S	17/08/2018		
22/08/2018	E3	Pipistrelle commune	adulte		17 m	NNE	20/08/2018		
22/08/2018	E4	Noctule commune	adulte		10 m	ENE	17/08/2018	oui	
22/08/2018	E5	Noctule commune	adulte		20 m	SSO	21/08/2018	oui	
22/08/2018	E5	Pipistrelle de Kuhl	adulte		8 m	OSO	20/08/2018		
28/08/2018			RAS						
31/08/2018			RAS						
05/09/2018			RAS						
13/09/2018			RAS						
20/09/2018			RAS						

Tableau de relevé de mortalité été/automne 2018 fourni à l'exploitant et à l'administration sur le parc de Conquereuil



Noctule de Leisler sous E4



Noctule commune (jeune) sous E4



Noctule de Leisler sous E4



Noctule commune (jeune) sous E4

Illustrations fournies à l'exploitant et à l'administration sur le parc de Conquereuil (© Thomas Le Campion)

Comme quoi les observations de terrain réalisées par nos soins peuvent aussi faire bouger les choses. Il ne faut rien lâcher !

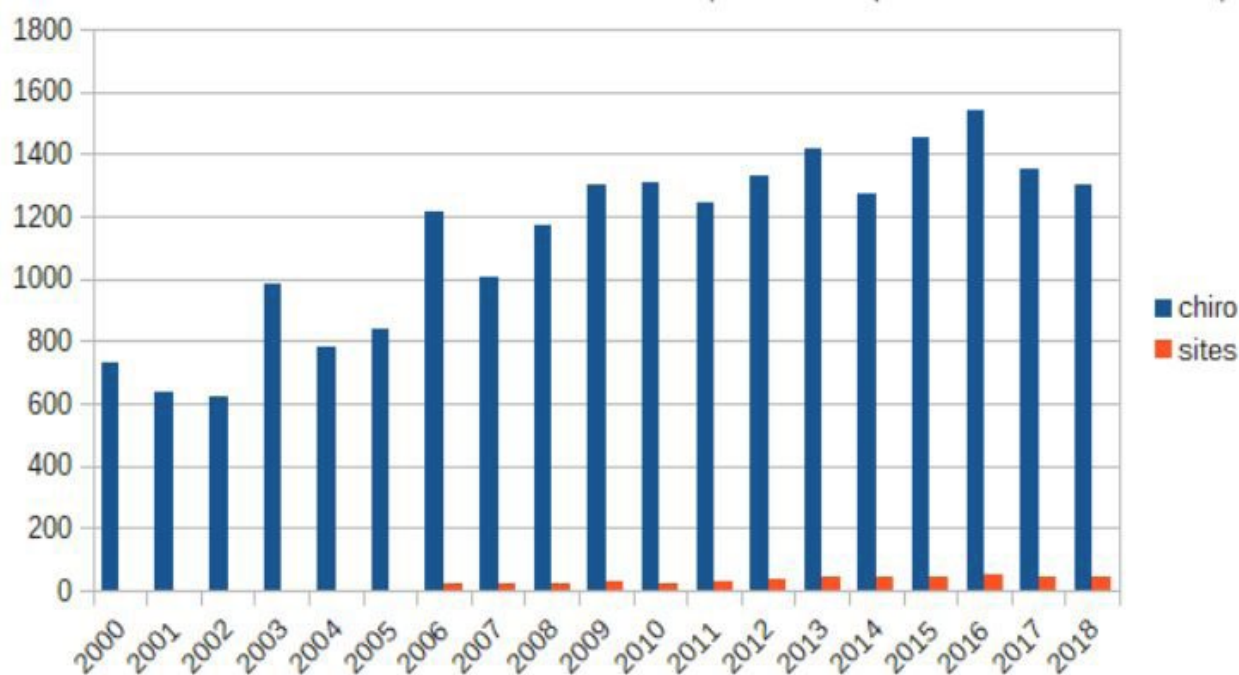
Nicolas CHENAVAL

Suivi des sites hivernaux

Avec un total de 1302 chauves-souris comptées, cet hiver est dans la marge basse des effectifs comptés habituellement en Loire-Atlantique. 43 sites ont été suivis cette année. Tous les sites importants ont fait l'objet d'un suivi. Les quelques sites qui n'ont pas été inventoriés (Issé, Cope-chou...) sont de petits sites avec de faibles effectifs, ce qui n'a pas d'influence significative sur les totaux.

Le graphique suivant montre l'évolution des effectifs ligériens depuis 18 années :

Evolution des effectifs de chauves-souris et du nombre de sites comptés en hiver depuis l'année 2000 en Loire-Atlantique



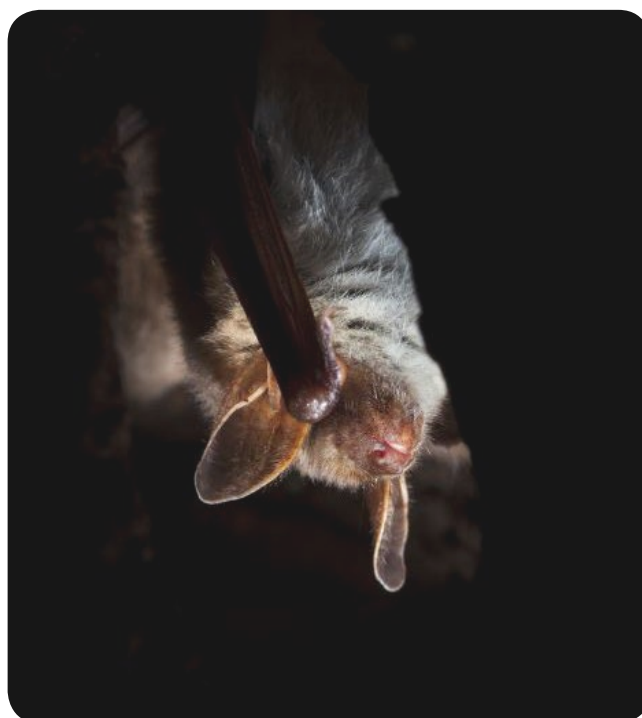
Effectifs comptabilisés en hiver en Loire-Atlantique entre 2000 et 2018

Parmi les faits marquants, on note une année record pour les effectifs de Petit rhinolophe, avec 29 individus comptabilisés sur 11 sites. On est bien loin des effectifs des départements voisins, la Loire-Atlantique reste un département peu fréquenté par l'espèce quelque soit la saison, sans raison évidente.

Les effectifs de Grand rhinolophe sont également bons cette année. Avec 479 individus, on est proche du record de 2015 (482 individus), mais 4 sites ont été comptés en plus cet hiver. La Carrière de Grénébo, de Mauves-sur-Loire et le domaine de Carheil demeurent les sites regroupant le plus d'individus en hiver.

Le Grand murin voit quant à lui ses effectifs baisser, avec seulement 139 individus comptés, malgré un nombre important de sites suivis (17).

Concernant le Murin à moustaches, les effectifs étaient bas cette année, avec 336 individus comptabilisés. Ce chiffre comprend cependant de grandes disparités



Grand murin en hibernation, grotte de Barbechat. P. Bellion

Loire-Atlantique

entre les sites. Ainsi, malgré une baisse générale des effectifs (chiffre le plus bas depuis 2014), le site qui accueille le plus d'individus de cette espèce (quais, glacière et ponts de la forêt du Gâvre) voit son record battu avec 148 individus ! Ce site représente à lui seul 44% des effectifs comptabilisés sur le département cet hiver.

Les autres espèces sont présentes dans des proportions habituelles, mais le *Minioptère* de Schreibers est aux abonnés absents depuis 2015. Il était tout de même présent à Pontchâteau depuis au moins 14 années, ce n'est pas rien pour une si petite espèce !

Pascal BELLION

News estivales des colonies de Chauves-souris en 44

- La colonie de Grands murins du vignoble nantais se porte bien (NC). Avec un effectif de 116 adultes, cette colonie, découverte en 2012 dans le cadre d'un SVP chauve-souris, est tout simplement la plus importante en Loire-Atlantique et avec une des meilleures dynamiques !



Grappe de jeunes Grand murin, A. Viaud

- Idem à Grénébo, la colonie était pour la première fois composée de 280 adultes et 184 jeunes : à nouveau c'est un record ! Comme quoi les efforts de protection finissent par payer, à force d'opiniâtreté.

- Une nouvelle colonie de Grand rhinolophe (70 individus environ) a été découverte sur la commune de Nort-sur-Erdre lors du mois d'Août.



Colonie de Grand rhinolophe à Nort-sur-Erdre, M. Potard

Nicolas CHENAVAL

Nichoir à Chauves-souris pour le PNR de Brière

Dimanche 9 septembre, dans le cadre des Journées d'Actions Mammifères, lors de la Fête du Parc Naturel Régional de Brière, le Groupe Mammalogique Breton a proposé un atelier de fabrication d'un gros nichoir pour les chauves-souris. Un nichoir plat aux mensurations d'1.5 mètres de large par 1 mètre de haut, composé de deux chambres intérieures, a fini d'être assemblé par les enfants !

Ce nichoir sera installé sur un bâtiment du Parc, probablement sur l'île Fédrun.

Merci à Franck Macé du PNR pour la préparation de cet atelier, notamment pour les découpes parfaites !

En souhaitant que ça vous donne envie de faire de même chez vous !



Conception du gîte à Chauves-souris, PNR Brière

Nicolas CHENAVAL

Danse avec les noctules communes en Pays Nantais

Cette année, le partenariat entre Nantes Métropole, la ville de Nantes et le Groupe Mammalogique Breton a permis de mener une première année d'étude sur les populations de Noctules communes de la métropole nantaise. Outre le suivi des colonies déjà connues, des prospections diurnes ont été réalisées et plusieurs enregistreurs ont été posés pendant l'été. L'objectif principal étant de tenter de comprendre l'utilisation des parcs et espaces verts de l'agglomération nantaise par la Noctule commune (*Nyctalus noctula*, Schreber 1774), espèce classée vulnérable sur la dernière actualisation de la liste rouge nationale (UICN, 2017).

Voici donc un rapide retour sur les différentes actions menées au cours de l'été. Tout d'abord, des comptages en sortie de gîte au cours du mois de Juin ont permis de valider la présence de colonies sur plusieurs secteurs déjà connus: un boisement communal à Rezé, le parc de La Gaudinière et les quais Ceineray à Nantes et enfin le Pont de Vertou à Saint-Sébastien-sur-Loire. Des échanges entre plusieurs colonies semblent se dessiner. En effet, le site du pont de Vertou, comptabilisant une centaine de noctules sur la même période les autres années, a vu son effectif réduit de plus de moitié. Au contraire de la colonie de Rezé qui occupait plusieurs arbres (au moins trois) pour un effectif global plus que doublé par rapport aux années précédentes (environ 80).

La pose d'enregistreurs, d'anciens indices (cadavre d'un jeune individu de Noctule commune) et les prospections, ont également permis de mettre au jour un nouveau site d'une trentaine d'individus répartis sur plusieurs arbres-gîtes au parc du Grand Blottereau début juillet.

Loire-Atlantique

Les individus semblent être arrivés sur ce site après mise-bas et envol des jeunes. On ne peut néanmoins pas exclure que l'ensemble de ce groupe ne soit constitué que d'individus mâles. Un comptage simultané a alors été tenté fin juillet pour voir si les Noctules communes occupaient toujours les différents sites connus. Ainsi nous espérions pouvoir estimer un effectif de la population nantaise (sans prétendre être exhaustif). A la surprise générale, le seul site qui n'était pas occupé le 21 juillet était le pont de Vertou et malgré des changements d'arbres-gîtes observés, les autres colonies connues étaient bien sur leurs secteurs respectifs pour un total de 91 individus. Rien d'exceptionnel donc en termes d'effectifs mais cela nous réserve encore de belles surprises en perspective pour les années futures.

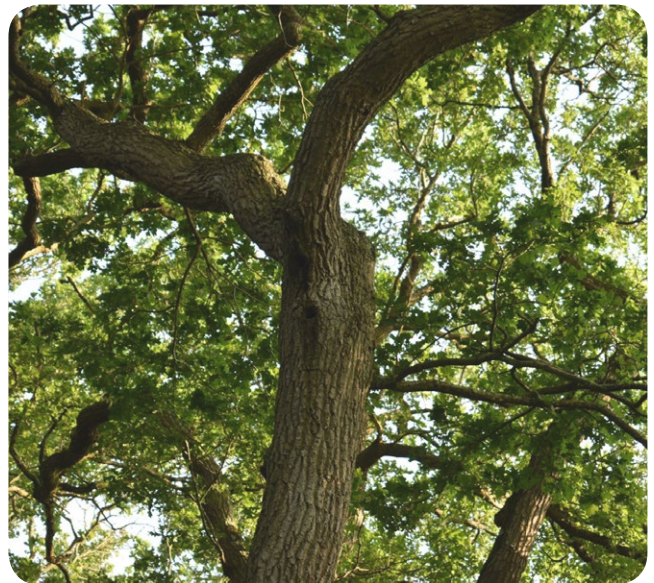
Il semble donc nous manquer un certain nombre d'individus vu les effectifs qu'il y a pu y avoir les années précédentes. Dans l'idéal, il aurait aussi fallu faire le jardin des plantes, le parc de la Gournerie et les nombreux parcs favorables pour lesquels il n'y a pas forcément de données mais des arbres à cavité. Alors on aurait quelque chose de plus proche de la réalité, en espérant qu'il n'y en ait pas en bâti et dans les nombreux ponts non prospectés !

La difficulté de suivi de cette espèce dans le temps en raison de son importante mobilité, avec des changements de gîtes qui interviennent parfois entre la gestation, la mise-bas et l'émancipation des jeunes, rend toute prospection laborieuse mais la découverte de colonie n'en est que plus savoureuse. A noter que la première preuve de reproduction pour l'espèce en Bretagne administrative a pu être mise en évidence au cours de l'été en Ile-et-Vilaine.

Un grand merci à tous les bénévoles et stagiaires qui s'investissent pour l'étude et la sauvegarde des chauves-souris et sans qui ces actions ne seraient pas possibles. Juliette, merci pour tes excellentes oreilles !



*Arbre gîte utilisé par la colonie de Rezé
(photo : Juliette Delignière)*

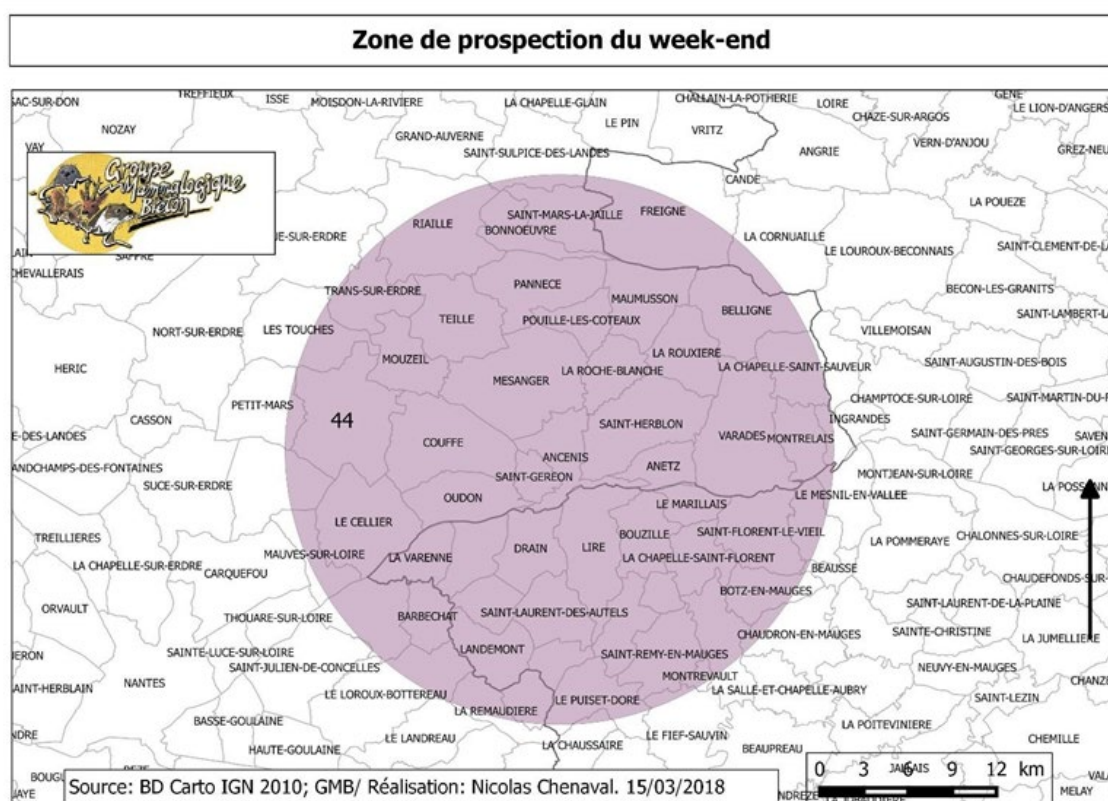


*Arbre gîte utilisé par la colonie de Rezé
(photo : Juliette Delignière)*

Yoann PRIOUL, GMB

Bilan du Weekend de Prospection Tout Azimut en Pays d'Ancenis

Le Groupe Mammalogique Breton, le Groupe Naturaliste de Loire-Atlantique et les Naturalistes Angevins ont organisé un week-end de prospection "mammifères" du 6 juillet au 8 juillet 2018 sur le pays d'Ancenis. Ces prospections ont permis de rassembler les forces vives des deux départements et même d'au-delà afin, d'une part, de compléter pour leur dernière ligne droite l'Atlas des Mammifères du Maine-et-Loire, et d'autre part, de participer à la dernière année d'un programme de recherche de colonies de Chiroptères en Loire-Atlantique. Ces recherches ont permis la collecte d'observations de 39 espèces de mammifères dans près de 30 communes de Loire-Atlantique et du Maine-et-Loire, et ce alors que l'analyse des lots de pelotes de réjection collectées et des enregistreurs acoustiques n'ont pas encore livré leurs résultats !



Secteur de prospection été 2018

Ce sont 22 participants qui ont prospecté durant ce week-end. Des prospections « tous azimuts » ont été déployées de jour : recherche de traces et indices de mammifères semi-aquatiques le long des cours d'eau, collecte de pelotes de réjection de chouettes et surtout recherche de colonies de chauves-souris dans les vieux bâtiments, pose d'enregistreurs d'ultrasons de chauves-souris... Les nuits étaient consacrées à de l'écoute active et de la capture au filet de chauves-souris, pour tenter d'équiper avec des émetteurs des femelles d'espèces de Chiroptères d'intérêt telles que le Grand murin ou le Murin à oreilles échancrées.

Au niveau des découvertes mammalogiques, une des plus notables est celle d'un arbre gîte d'une colonie de Murins de Daubenton de 90 individus dans un château sur Mouzeil qui n'avait jamais été prospecté jusque-là (ce site réserve bien d'autres potentiels, en période de swarming et surtout d'hibernation). Près d'une dizaine de nouveaux ponts avec présence de Chiroptères a été découvert, 4 colonies de pipistrelles trouvées, 1 de sérotines communes. Les soirées de captures du vendredi et du samedi soir, malgré des sites forts intéressants n'ont pas permis la capture de la moindre femelle d'espèce visée.

En matière de mammifères semi-aquatiques, des indices de Castor et de Loutre ont été trouvés sur des secteurs déjà bien connus pour être fréquentés. Les plus intéressants sont les indices de présence relativement récents trouvés sur un petit cours d'eau côté bassin versant de l'Erdre. De très rares nouveaux sites pour le Campagnol amphibie ont été trouvés. Du côté des micromammifères, près d'une dizaine de lots de pelotes de réjection a pu être récolté sur les deux départements. Ces derniers n'ont toutefois pas encore été analysés.

Il reste ainsi à souhaiter à la Loutre de parvenir à recoloniser ce secteur vers le Maine-et-Loire, et au Castor de continuer sa progression sur l'amont des cours d'eau du bassin versant de la Loire en connexion avec ceux de l'Erdre afin que plusieurs individus parviennent à s'installer sur ce nouveau bassin versant... Côté chauves-souris, plusieurs bons contacts ont été obtenus avec des propriétaires privés qui seront relancés pour le suivi de leur colonie ainsi que pour leur proposer d'adhérer au réseau des « Refuges pour les chauves-souris ».

Un grand merci à tous les participants ainsi qu'aux photographes attirés du week-end, qui se sont investis dans ces prospections !

Liste des participants : Pascal BELLION, Dorine BODIN, Florian BOULISSET, Nicolas CHENAVAL, Juliette DELIGNIERE, Nina DUGRAVOT, Marie GACHIGNAT, Clovis GAUDICHON, Julien HAVE, Evane HOTELIER, Mélanie HUET, Thomas LE CAMPION, Marie LE LAY, Maud LE NOZAHIC, Benjamin MEME-LAFOND, MARTINEAU Audrey, Anaëlle NEAU, Adrien PINEAU, Yoann PRIOUL, Nicolas ROCHARD, Tristan VANTORRE, Boris VARRY.



Cavité arboricole fréquentée par une colonie de Murins de Daubenton à Mouzeil (© T. Le Campion)



les stars du week end dans le pays d'Ancenis, le groupe du vendredi soir (© T. Vantorre)

Espèces		Annexes de la Directive Habitats	Législation française	Statut liste des Mammifères prioritaires en PDL (2009)	Listes rouges	
					Française (2017)	Européenne (2007)
Erinacéomorphes						
	Hérisson d'Europe		Protégé	LC	LC	LC
Soricomorphes						
	Taupe commune			LC	LC	LC
Chiroptères						
	Petit Rhinolophe	II+IV	Protégé	NT	LC	NT
	Grand rhinolophe	II+IV	Protégé	LC	LC	NT
	Sérotine commune	IV	Protégée	LC	NT	LC
	Barbastelle d'Europe	II+IV	Protégée	DD	LC	VU
	Oreillard roux	IV	Protégé	DD	LC	LC
	Oreillard gris	IV	Protégé	LC	LC	LC
	Noctule commune	IV	Protégée	LC	VU	LC
	Pipistrelle commune	IV	Protégée	LC	NT	LC
	Pipistrelle de Kuhl	IV	Protégée	LC	LC	LC
	Pipistrelle de Nathusius	IV	Protégée	DD	NT	LC
	Grand Murin	II+IV	Protégé	EN	LC	LC
	Murin à moustache	IV	Protégé	LC	LC	LC
	échancrées	II+IV	Protégé	LC	LC	LC
	Murin de Natterer	IV	Protégé	LC	LC	LC
	Murin de Bechstein	II+IV	Protégé	DD	NT	VU
	Murin de Daubenton	IV	Protégé	LC	LC	LC
Carnivores						
	Renard roux			LC	LC	LC
	Belette			DD	LC	LC
	Vison d'Amérique			NA	NA	NA
	Fouine			LC	LC	LC
	Blaireau européen			LC	LC	LC
	Loutre d'Europe	II+IV	Protégée	NT	LC	NT
Rongeurs						
	Ecureuil roux		Protégé	LC	LC	LC
	Castor d'Eurasie	II+IV	Protégé	EN	LC	LC
	Rat musqué			NA	NA	NA
	Campagnol roussâtre			LC	LC	LC
	Campagnol amphibie		Protégé	DD	NT	NT
	Mulot sylvestre			LC	LC	LC
	Rat surmulot			NA	NA	NA
	Ragondin			NA	NA	NA
Lagomorphes						
	Lapin de garenne			LC	NT	NT
	Lièvre d'Europe			LC	LC	LC
Artiodactyles						
	Chevreuril			LC	LC	LC
	Cerf élaphe			LC	LC	LC
	Sanglier			LC	LC	LC

Liste des 37 espèces de mammifères recensées durant le week-end

Légende Liste rouge et Mammifères prioritaires : CR (en danger critique d'extinction), EN (en danger), VU (vulnérable), NT (quasi menacée), LC (préoccupation mineure), DD (données insuffisantes), NA (non applicable), NE (non évalué)

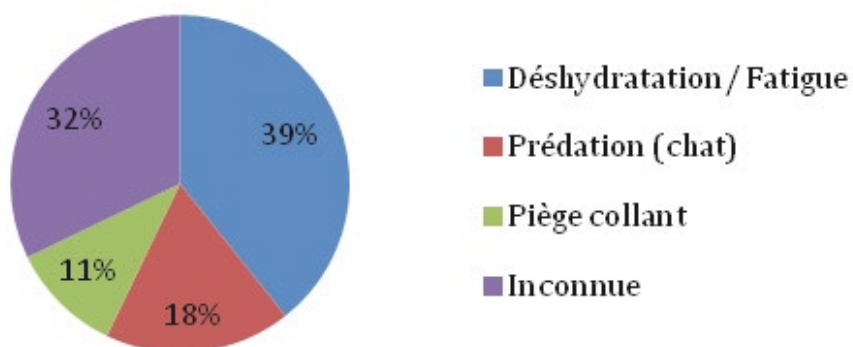
Nicolas CHENAVAL

Gestion des SOS Chiroptères à la LPO Anjou

Bien que la LPO reçoive une grande majorité de SOS relatifs aux oiseaux, il n'est pas rare de venir en aide à quelques mammifères. Cette année, 68,65 % des appels relatifs aux mammifères ont concerné des chiroptères. Ainsi, au cours de l'année 2018, nous avons reçu 46 alertes concernant des chauves-souris en détresse pour 67 appels tout mammifères confondus (contre 524 appels pour des oiseaux). La plupart a pu être gérée à distance (vétérinaire, conseils pour relâché, guidage vers centre de sauvegarde), pour les autres nous les avons accueillis directement au local de la LPO Anjou.

Le premier graphique montre les causes de détresse des animaux. Les informations ont été relevées systématiquement lors de chaque appel. Certaines chauves-souris ne présentaient pas de signe évident de détresse (inconnue). Lorsque l'animal est parvenu à repartir le soir –même de la découverte, nous avons considéré sa détresse comme provenant d'une déshydratation ou d'une fatigue passagère (appel après épisode d'orage, canicule, forts vents etc...).

Cause de détresse des chiroptères réceptionnés par la LPO Anjou (2018)

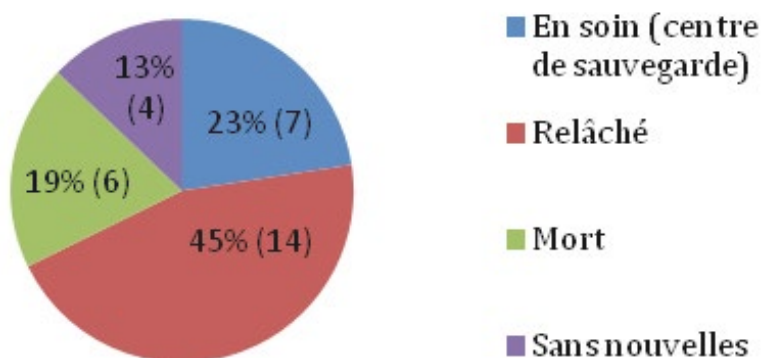


Causes de détresse des chauves-souris récupérées

Succès des SOS ?

Sur les 31 individus gérés par la LPO (hors découverte de gîte), 45% soit 14 individus* ont pu être relâchés après traitement. La majorité concernait des individus au sol (fatigue/déshydratation). Certaines ont également réussi à repartir après une attaque par un prédateur ou après avoir été prises dans un piège à glue destiné aux insectes.

Devenir des chiroptères pris en charge par la LPO Anjou



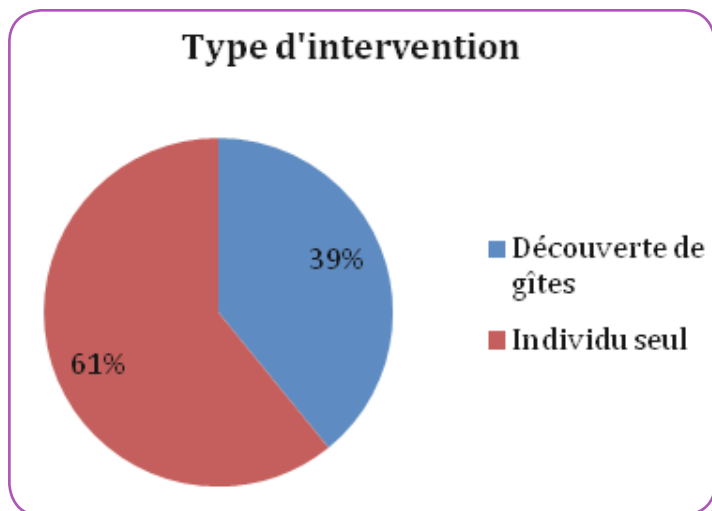
Devenir des chauves-souris après prise en charge

(SOS Chiroptères à la LPO Anjou)

19% n'ont pas pu être sauvés et 23% sont partis en centre de sauvegarde. Les 13% « sans nouvelles » concernent des appels gérés à distance (conseils de nourrissage en attente du relâché) mais dont nous n'avons pu avoir de nouvelles.

Type d'intervention :

Parfois, un appel pour un individu en détresse peut mener à la découverte d'un gîte inconnu au réseau. Cette année, 18 SOS ont menés à la découverte d'un gîte soit 39% des appels.



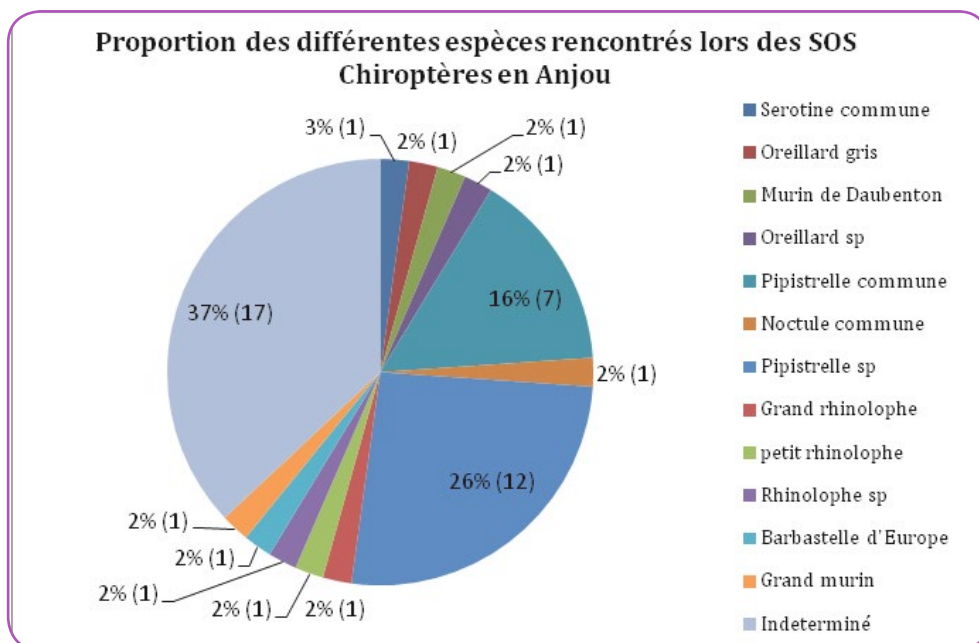
Découvertes de gîtes



Pipistrelle commune (Pipistrellus pipistrellus) en soin (en haut) & Noctule commune (Nyctalus noctula) (bas droite et gauche) présentant une fracture à l'aile droite © S. Desdoits

Quelles espèces ?

Lorsque la détermination est possible, chaque individu à l'origine du SOS a été identifié. Les chiffres sont présentés sur le graphique ci-dessous. La grande proportion d'indéterminés provient des individus gérés à distance et dont l'identification en photo est impossible (lorsqu'il y avait possibilité d'envoyer une photo). Sinon, la majeure partie des SOS concerne des pipistrelles avec un total de 42% des appels (26% indéterminés et 16% de Pipistrelles communes) soit 19 individus*.



Espèces de chauves-souris prises en charge

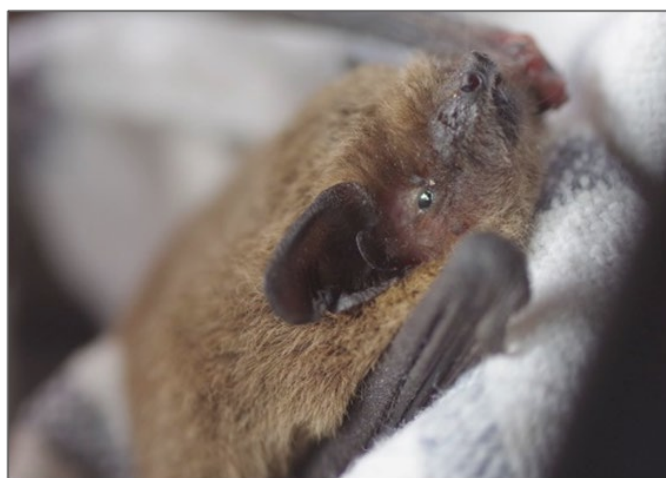
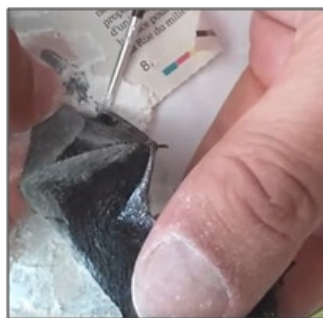
Exemple concret :

Parmi les causes de détresse, nous avons eu plusieurs fois le cas d'une pipistrelle engluée dans un piège à colle destiné à des mouches ou des mites. Une seule est arrivée au local en vie.

Suite aux conseils donnés par Mathieu Ménage (association Amikiro) et Laurent Arthur (Museum d'histoire naturelle de Bourges), nous sommes parvenus à la dégager. Par chance, il n'y avait qu'une aile vraiment collée. La technique utilisée ici a été de saupoudrer l'animal (en évitant les voies respiratoires) de talc et de la tirer légèrement sur le patagium pour qu'il se décolle en utilisant un pinceau en vue de repousser le talc sous l'aile au fur et à mesure de la progression.

Il est impératif de commencer à décoller une aile par l'avant-bras (qui est la partie la moins fragile) et donc de finir par les doigts car il est aisé de les fracturer si on ne fait pas attention.

Avant il est impératif d'hydrater l'animal avec de l'eau sucrée et de lui donner à manger.



*Pipistrelle avant, pendant et après intervention © S. Desdoits
Ces interventions ont été réalisées par des professionnels merci de vous rapprocher des structures compétentes en cas de découverte d'animaux en détresse*

Sarah DESDOITS, LPO Anjou

Les Sentin'ailes de la nuit

Les Sentin'ailes de la nuit, qui sont-elles ? Ce sont des personnes accueillant chez elles des nurseries de chauves-souris et œuvrant dans le cadre d'un programme de science participative. Il s'agit d'un tout nouveau projet pour le 49 et le 53, lancé cette année : le comptage concerté des nurseries de chauves-souris par des propriétaires ou locataires des sites, en s'inspirant de ce qui a déjà été fait en Bretagne par le GMB (« J'héberge des chauves-souris sous mon toit, je les compte »). Ciblant prioritairement les colonies d'espèces qui ne peuvent pas être comptées de façon régulière par le réseau bénévole, le programme est destiné aux personnes hébergeant une nursery qui n'est pas suivie.

Ce projet s'appuie avant tout sur les volontaires parmi les propriétaires ou locataires des sites, ainsi que sur le réseau bénévole. Il se déroulera comme suit :

- 1) Contact et explication du programme aux personnes concernées ;
- 2) Durant le mois de juin : une soirée de comptage sur le site, réalisée pour la première fois avec une aide bénévole si nécessaire, puis des relances par mail les années suivantes ;
- 3) Transmission des données par les Sentin'ailes, via un formulaire en ligne ;
- 4) Bilan annuel des comptages réalisés (coordination bénévole).

Les objectifs sont multiples :

- responsabiliser et sensibiliser les propriétaires vis-à-vis de leurs colonies ;
- maintenir un lien pérenne avec eux,
- vérifier tous les ans la présence et estimer les effectifs de colonies qui n'étaient pas comptées auparavant faute de moyen bénévole.

La communication autour du programme s'est vu concrétisée par la réalisation d'une plaquette d'information, envoyée à une liste de propriétaires/locataires cibles. Cette dernière est disponible sur demande. Suite à une réunion du réseau chiro 49, un des propriétaires a exprimé son engouement pour le projet et s'est proposé pour assurer le rôle de bénévole ambassadeur du programme en Maine-et-Loire! Le programme « Sentin'ailes de la nuit » est en effet entièrement bénévole. Quelques motivés le soutiennent déjà, mais il nous manque encore quelques personnes pour aider les propriétaires lors de leurs premières soirées de comptage et d'un bénévole « coordinateur » par département (formation possible) ... Donc si vous êtes intéressés et résidents en 49 ou 53, n'hésitez pas à vous manifester ! De même, si les départements voisins sont tentés pour déployer le programme ou souhaitent obtenir plus d'informations, ils peuvent prendre contact avec la LPO Anjou ou Mayenne Nature Environnement. En Maine-et-Loire, vous pouvez aussi envoyer un mail sur la boîte dédiée au programme : sentin-ailes49@protonmail.com

Anaëlle NEAU
et Noémie COQUEREAU,
(SCV Chiroptères 49 et 53)

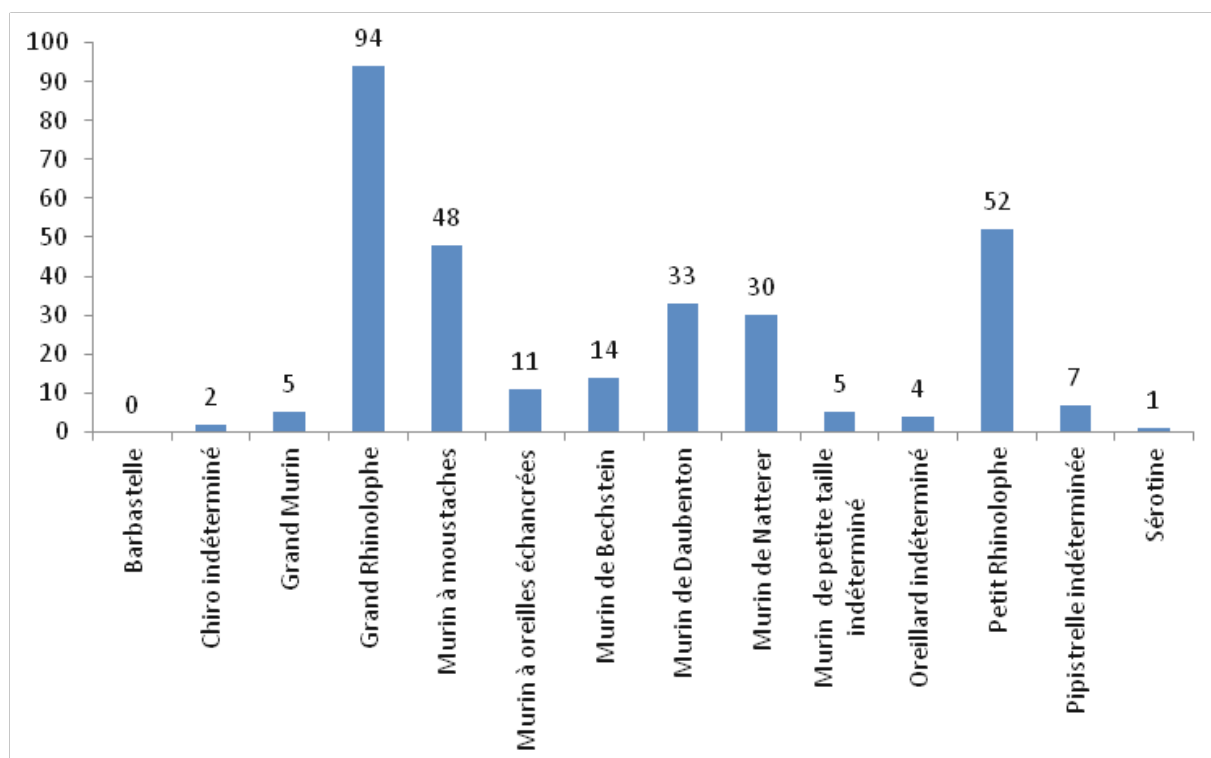


Affiche de communication (© Sarah Desdoits)

Comptages hivernaux

Pour faire un bref retour des comptages chiroptères réalisés cet hiver, une vingtaine de sites ont pu être prospectés (dont 11 conventions), pour des effectifs qui atteignent 306 individus dont 57,5% (176 individus) représentent des espèces figurant à l'Annexe II de la Directive « Habitats-Faune-Flore ».

Le site Natura 2000 de la Vallée de l'Erve, plus connu sous le petit nom des « grottes de Saulges », d'importance nationale, est celui qui abrite les effectifs les plus importants (183 individus) grâce aux nombreuses cavités qu'il réunit. D'autres sites non-prospectés ces dernières années ont aussi pu être réalisés permettant, notamment, de maintenir le contact entre des propriétaires de caves occupées par des chiros et MNE.



Résultats des comptages hiver 2017/2018

Noémie COQUEREAU

Qui a dit qu'on s'ennuyait dans le 53 ?

Cet été encore pas de quoi se tourner les pouces en Mayenne ! Soleil et chaleur nous ont offert de belles soirées estivales propices à l'observation des chauves-souris et notamment à leurs comptages en sortie de gîte. Cette année, l'ensemble du département a, une fois encore, été parcouru afin de réaliser les habituels suivis de colonies de mise-bas sous conventions ou concernant des espèces prioritaires (Annexe II de la Directive Habitat Faune Flore).

Noémie Coquereau, volontaire service civique « Médiatrice chauves-souris » épaulée de nombreux bénévoles a ainsi dénombré 23 colonies réparties dans



Sérotines chez un particulier à la Croixille

(Qui a dit qu'on s'ennuyait dans le 53 !)

18 communes du département. Parmi celles-ci, des effectifs stables mais aussi de belles surprises avec une progression par rapport aux années précédentes. La colonie la plus spectaculaire reste celle de l'église de Saint-Jean-sur-Erve comptant 350 grands murins (Tableau 1).

Pour continuer sur cette lancée, 18 nouvelles colonies de mise-bas recensées dans 16 communes, viennent compléter la liste des colonies de chiros déjà connues en Mayenne. Ces découvertes ou redécouvertes ont été possibles grâce au réseau SOS Chiros ainsi qu'aux bénévoles investis. Ainsi, les SOS Chiro 2018 (21 cas traités) ont permis de retrouver une colonie de 50 pipistrelles à Ruillé-le-Gravelais, d'inventorier une autre d'une centaine d'individus à Pré-en-Pail ou encore une colonie de Sérotine commune d'une trentaine d'individus. Cette dernière posant de gros problèmes olfactifs a fini par être évacuée de son gîte quelques semaines avant la mise-bas par le propriétaire des lieux. À surveiller dans les années à venir !

Les visites de bâtiments communaux et chez des particuliers intéressés par les chauves-souris ont aussi permis de belles découvertes notamment une colonie de 9 petits rhinolophes située dans une dépendance inutilisée en été pour ne pas les déranger. De belles initiatives personnelles qui redonnent confiance en la cohabitation entre la biodiversité et les hommes !

Petit bémol 2018, la colonie de Murin à oreilles échancrées à Daon (200 individus), découverte grâce à un SOS en 2015, n'a pas réélu domicile en ce lieu suite au changement de propriétaire. Des investigations dans le bourg ces prochaines années devraient permettre de la retrouver !

Pour résumer cette année 2018 en quelques chiffres : près de 3500 km de parcourus, environ 2200 chauves-souris recensées, une vingtaine de bénévoles mobilisés sans qui rien n'aurait été possible et que nous remercions chaleureusement pour leur mobilisation et une quinzaine de propriétaires et leurs familles sensibilisés et de colonies en sûreté à présent.

Commune du site	Espèce	Date	Effectif (estimation)	Evolution depuis le dernier comptage
Arquenay	Sérotine commune	18/05/2018	28	Découverte
Ballée	Pipistrelle commune	15/06/2018	151	Découverte
Ballée	Grand Murin	17/06/2018	26	Stable - 19 en 2017
Blandouet	Pipistrelle commune	13/06/2018	50	Négative - 118 en 2017
Blandouet	Sérotine commune	13/06/2018	15	Découverte
Bouère	Grand Rhinolophe	17/07/2018	6	Négative - 20 en 2017
Champéon	Grand Murin	20/06/2018	65	Négative - 80 en 2017
Châtelain	Murin de Natterer	29/06/2018	/	Découverte
Châtelain	Sérotine commune	09/07/2018	110	Stable - 108 en 2017
Chéméré-le-Roi	Petit Rhinolophe	10/07/2018	20	Stable - 25 en 2017
Chéméré-le-Roi	Grand Rhinolophe	18/07/2018	60	Négative - 126 en 2017
Chéméré-le-Roi	Murin à oreilles échancrées	18/07/2018	30	Négative - 83 en 2017
Cossé-le-Vivien	Petit Rhinolophe	21/06/2018	4	Positive - 1 en 2010
Coudray	Oreillard gris	22/06/2018	/	Découverte
Craon	Petit Rhinolophe	25/07/2018	12	Stable - 10 en 2017
Fougerolles-du-Plessis	Grand Murin	19/06/2018	140	Positive - 108 en 2017
Fougerolles-du-Plessis	Pipistrelle sp.	19/06/2018	10	Découverte
Hambers	Petit Rhinolophe	26/06/2018	21	Stable - 20 en 2017
Hambers	Sérotine commune	05/07/2018	40	Stable - 49 en 2017
Hambers	Pipistrelle commune	05/07/2018	350	Positive - 37 en 2017
La Chapelle-Anthenaise	Pipistrelle sp.	30/06/2018	50	Découverte
La Croixille	Sérotine commune	14/06/2018	20	Découverte
La Cropte	Pipistrelle sp.	08/06/2018	160	Découverte
La Cropte	Murin à oreilles échancrées	03/07/2018	30	Positive - 14 en 2014
La Cropte	Grand Rhinolophe	03/07/2018	4	Négative - 25 en 2017
La Cropte	Petit Rhinolophe	17/08/2018	9	Découverte
Laval	Murin de Daubenton	28/06/2018	15	Baisse - 70 en 2010
Le Ribay	Pipistrelle sp.	26/06/2018	20	Découverte
Lignéres-Ornières	Pipistrelle sp.	04/07/2018	50	Non comptabilisé en 2017
Neuilly-le-Vendin	Grand Murin	20/07/2018	70	Baisse - 86 en 2017
Olivet	Petit Rhinolophe	16/07/2018	15	Baisse - 56 en 2017
Port-Brillet	Pipistrelle sp.	26/06/2018	7	Découverte
Pré-en-Pail	Pipistrelle sp.	12/07/2018	104	Découverte
Ruillé-le-Gravelais	Pipistrelle sp.	21/06/2018	52	Redécouverte
Saint-Jean-sur-Erve	Grand Murin	25/06/2018	350	Positive - 300 en 2017
Saint-Aignan-de-Couptrain	Grand Murin	12/07/2018	60	Stable - 60 en 2017
Saint-Brice	Petit Rhinolophe	29/06/2018	13	Stable - 9 en 2014
Saint-Georges-Buttavent	Pipistrelle commune	04/07/2018	20	Découverte
Saint-Pierre-la-Cour	Pipistrelle sp.	03/07/2018	/	Découverte
Saint-Pierre-la-Cour	Pipistrelle sp.	05/07/2018	/	Découverte
Saint-Pierre-sur-Erve	Murin à oreilles échancrées	03/07/2018	30	Découverte
Sainte-Suzanne	Grand Murin	29/06/2018	15	Stable - 10 en 2017

Récapitulatif des colonies recensées en 2018

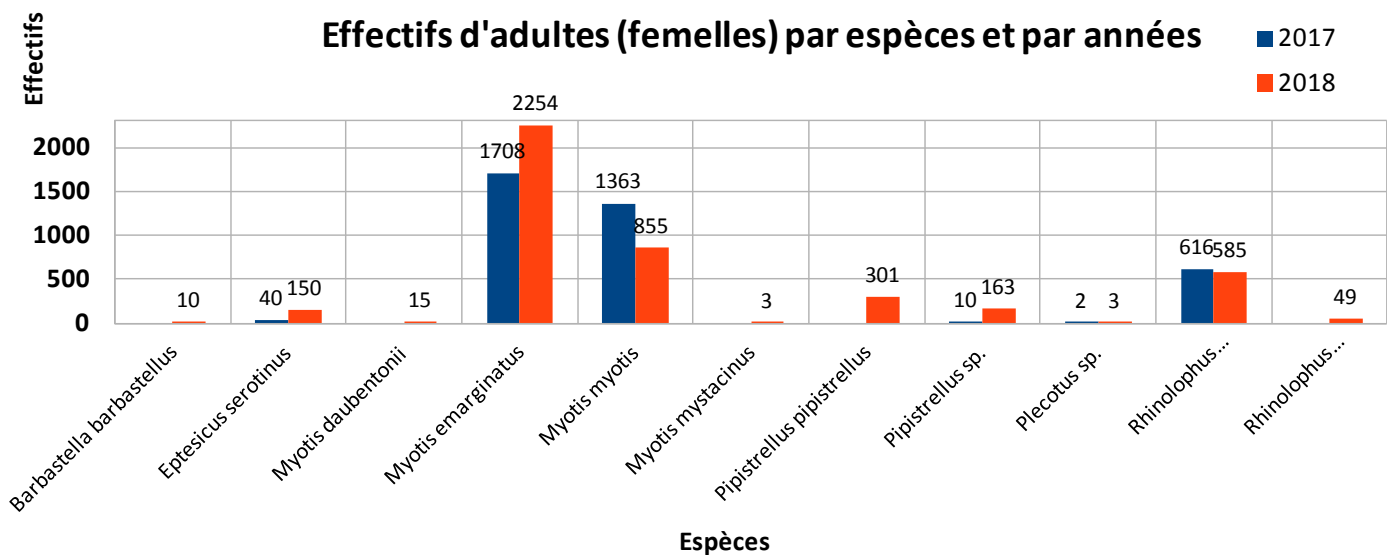
Noémie COQUEREAU,
VSC « Médiatrice chauves-souris »

Bilan des comptages des colonies de reproduction en Sarthe : étés 2017 et 2018

40 bénévoles différents se sont relayés durant les étés de 2017 et 2018 (du 30 Mai au 30 Juillet), en Sarthe, pour compter 63 colonies, de 10 espèces différentes (Barbastelle d'Europe, Grand Murin, Grand Rhinolophe, Murin à moustaches, Murin à oreilles échancrées, Murin de Daubenton, Oreillard sp., Petit Rhinolophe, Pipistrelle commune, Pipistrelle sp. et Sérotine commune).

Ce sont ainsi 4352 individus (adultes + jeunes) qui ont été dénombrés lors de l'été 2017 grâce à 26 bénévoles. 31 colonies ont été comptées pour 3739 adultes (femelles).

Durant l'été 2018, 5359 individus (adultes + jeunes) ont été comptés, grâce à 27 bénévoles. 53 colonies ont été suivies avec 4388 adultes dénombrés (femelles).



Effectifs d'adultes recensés en 2017 et 2018

Pour les Murins à oreilles échancrées, l'augmentation de l'effectif s'explique par des découvertes faites en 2018 (à Vernie et Vibraye notamment). Les effectifs en chute pour les Grands murins s'expliquent par le fait qu'une colonie de plus de 400 individus environ (Nogent-sur-Loir) a été comptée tardivement (début Août). Pour les Pipistrelles et les Sérotines communes, l'augmentation des effectifs s'explique par le fait que les colonies de ces espèces n'étaient pas forcément suivies en 2017 et que des découvertes en 2018 (Weekend Chiro 2018 particulièrement) ont été intégrées à ce bilan.

Un grand merci à l'ensemble des bénévoles qui ont participé à ces comptages sur ces 2 étés : M. Banasiak, V. Bironneau, E. Blottière, A.-S. Boucher, M. Bourdais, C. Bourgeois, R. Bourigault, J. Chevreau, A. Clerc, N. Cotin, R. Cotin, C. Coutard, S. Dohin, A. Durand, P. Gautier, K. Héraclide, N. Houdouin, P. Hureau, A. Landelle, L. Laurent, G. Lechat, M. Lemonnier, B. Lesage, K. Lhoyer, J. Loyau, A. Martineau, R. Mariot, J. Moquet, C. Moulard, F. Noël, J.-L. Pancher, M. Piot, J.-Y. Renvoisé, N. Rochard, G. Sallet, F. Sarry, M. Sineau, F. Vaidie, J. Verger, N. Wisniewski.

Rendez-vous le weekend du 9/10 Février (2019) prochain pour le traditionnel Weekend Chiro Hiver.

Romain MARIOT, pour le groupe [chiro-72].

Nos coordonnées ont changé :

Groupe Chiroptères Pays de la Loire
35 rue de la barre
49 000 Angers
ou par mail : contact@chauvesouris-pdl.org

Retrouvez toutes nos informations :

Site Internet : <http://www.chauvesouris-pdl.org/>
Liste de discussion : chauves-souris_paysdeloire@yahoogroupes.fr
Pas encore inscrit à la liste : chauves-souris_paysdeloire-subscribe@yahoogroupes.fr

Nous soutenir :

Vous pouvez maintenant adhérer en ligne via la plate-forme Hello asso :
<https://www.helloasso.com/associations/groupe-chiropteres-pays-de-la-loire/adhesions/adhesion-au-gcpdl>



Un grand merci à l'ensemble des contributeurs de ce numéro de la Gazette :

Pascal BELLION, Maggie BONMORT, Nicolas CHENAVAL, Noémie COQUEREAU, Sarah DESDOITS, Sylvie DESGRANGES, Bruno GAUDEMER, Stéphanie HENNIQUE, Kévin LHOYER, Romain MARIOT, Armelle MASSON, Annaële NEAU, Yoann PRIOUL et Morgane SINEAU.

Vous souhaitez vous aussi contribuer à la gazette des chiros ?

Vous pouvez nous proposer vos articles en lien avec vos actions, vos découvertes, vos expérimentations de matériel, etc.

Vous avez des talents de dessinateurs ? Vous pouvez nous proposer vos illustrations qui viendront enrichir la Gazette.

Contact : Morgane SINEAU : msineau@cpie72.fr

**Les administrateurs du GCPDL vous souhaitent
de très belles fêtes de fin d'année !!!**